



TRIBUNE



Rendez-vous à Beijing pour les JO d'hiver 2022,

Rassemblement amical pour le monde entier

A partir du 4 février 2022, les XXIVe Jeux Olympiques d'hiver et XIIIe jeux paralympiques d'hiver auront lieu à Beijing en Chine. Hôte des JO d'été en 2008, Beijing sera la première ville ...

PAGE 9

ECONOMIE



Uemoa / 7ème Revue annuelle des réformes

Imprimer un coup d'accélérateur au rythme d'internalisation des réformes au Togo

La 7ème Revue annuelle des réformes, politiques, projets et programmes communautaires de l'Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine) au Togo a été ouverte mardi 25 janvier à Lomé. L'objectif de cette revue est d'accélérer les réformes de l'Union dans le pays ...

PAGE 5

POLITIQUE

Transferts monétaires

La France accorde 6,5 milliards FCFA pour les filets sociaux et services de base-Novissi

PAGE 5

Martyrs et les héros de Sarakawa

Voici pourquoi les Togolais doivent toujours se rappeler d'eux

Le 24 janvier 1974, le Douglas C-47 Skytrain (DC3) qui transportait feu général Gnassingbé Eyadema et certains de ses collaborateurs, s'écrase à Sarakawa, dans la préfecture de la Kozah. Il ne s'agissait pas d'un accident, mais d'un attentat ...



PAGE 3



Déclaration des biens

Awa Nana Daboya a donné le ton lundi devant la Cour constitutionnelle

Conformément à l'article 5 de la loi organique N°2020-003 du 24 janvier 2020 modifiée par la loi organique N°2021-13 du 1er juillet 2021, le médiateur de la République, Awa Nana Daboya a déclaré ses biens devant le président de la Cour constitutionnelle, Abdou Assouma, lundi dernier ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Mali, Guinée, Burkina-Faso : la Cedeao n'a qu'à prendre acte et laisser ces peuples s'assumer

Depuis le début de la série des coups d'Etat en Afrique de l'ouest il y a quelques mois, la Cedeao a pris les mesures pour éviter un retour aux mauvaises habitudes. Mais, visiblement, il semble que l'organisation sous régionale ne soit pas comprise. Et des gens font tout pour la fragiliser. Face à une telle situation, la Cedeao doit prendre acte de la situation et laisser ces peuples s'assumer.

La Cedeao a certainement des limites, mais ce n'est certainement pas en la fragilisant qu'on sortira nos pays de l'ornière. Ceux qui voient la main invisible de la France derrière chaque action de la Cedeao, ont certainement leurs raisons. Aucune puissance n'est innocente dans le retard des peuples des pays en développement. Mais, rappelons encore que la Cedeao n'est pas composée uniquement que de pays francophones.

Si l'on ne fait pas attention, ce faux panafricanisme à laquelle l'on assiste, sera la nouvelle distraction à laquelle les peuples africains vont se livrer pendant les prochaines années. Et dans quelques décennies, on viendra encore se plaindre et pleurnicher, faire des coup d'Etats etc... le continent a besoin que ses fils et filles se mettent au travail, et non passer des journées entières à se victimiser et à insulter les autres sur les réseaux sociaux, si ce n'est pas pour...

PAGE 3

Togo / Examen périodique universel

Avancées concrètes dans la mise en œuvre des recommandations acceptées en 2016

Le Togo a défendu son rapport national, le troisième du genre, au cours de l'Examen Périodique Universel (EPU) hier lundi 24 janvier au Palais des Nations, dans la cité lémanique (Genève-Suisse). Dans quelle mesure le grand oral sur les droits de l'homme auquel le Togo s'est plié traduit-il des avancées concrètes ? La présentation liminaire faite en effet par le chef de ...



PAGE 4

| | | | |
|---|--|---|---|
|  | <p>SOMMAIRE</p> <p>Désertification La mauvaise herbe sous les pieds du Togo</p>  <p>P 6&7</p> | <p>Sénégal / Elections locales Macky Sall perd des bastions clés</p>  <p>P 8</p> | <p>Mali / Transition L'Union africaine relance les négociations</p>  <p>P 8</p> |
|---|--|---|---|

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

SIMEDO Trowonou, producteur de Bissap grâce au produit AGRISEF

Alors que l'agriculture constitue une source importante de revenus et d'emplois pour les africains, il est rare de trouver un jeune instruit qui se livre à l'agriculture rurale. Mais, SIMEDO Trowonou, Cultivateur à bédjémé Tabligbo a défié cette norme et gère avec succès un domaine agricole. Né dans une famille d'agriculteurs, il a développé un intérêt pour l'agriculture dès le plus jeune âge. Après le BAC, il se lance dans le domaine, fonde sa petite famille qu'il nourrit avec les productions vivrières de son champ. Mais, pour s'en sortir dans la vie et surtout offrir un bon avenir à ses enfants, Trowonou n'avait autres choix que de passer d'une agriculture de subsistance à une activité économiquement rentable. Objectif atteint depuis 4 ans grâce au produit AGRISEF du FNFI. Retour sur l'histoire de SIMEDO Trowonou

Les agricultures familiales ont un rôle majeur à jouer dans le développement des pays du Sud mais les contraintes à leur développement restent importantes. Pourtant, au Togo, grâce à des projets, programmes et produits financiers innovants et adaptés mis en place par le gouvernement, les agricultures familiales se transforment, s'équipent, intègrent des productions à plus haute valeur ajoutée, s'insèrent dans une diversité de marchés et de filières, consolident leurs organisations économiques et renforcent leur participation à l'économie nationale. C'est ainsi que depuis son lancement en Mars 2015, le produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI fait de nombreux bénéficiaires qui démarrent ou consolident leurs activités agricoles. Dans toutes les régions, l'impact induit par le produit AGRISEF sur le quotidien de nos

milliers d'agriculteurs est plus qu'édifiant. Avant d'entendre parler pour la première fois du FNFI en fin 2016, Trowonou cultivait essentiellement des céréales destinées à la consommation familiale. Son désir de transformation ne s'est pas vite réalisée faute de moyens financiers. « Quand mon aimé a commencé fréquenter, j'ai senti le besoin de faire l'agriculture, une activité génératrice de revenus pour ma famille », se souvient-il. En effet, pour se transformer, les agricultures ont besoin d'investir et souvent n'y parviennent pas, faute de ressources propres suffisantes, d'accéder à des services financiers adaptés : crédit, épargne, assurances. Son aventure avec le FNFI, dit-il, a commencé « quand un ami est venu me rendre visite et après avoir vu le grand domaine agricole que j'avais, il m'a suggéré d'aller voir le FNFI pour avoir du financement ».



SIMEDO Trowonou

Quelques semaines plus tard, il mène effectivement les démarches nécessaires et obtient le produit AGRISEF. « Ce fut le moment décisif de mon existence », nous confie Trowonou. Et il ajoute : « C'est avec le produit AGRISEF, que j'ai débuté la culture du Bissap (Oreille de Guinée) ». Non seulement la culture du Bissap est rentable pour Trowonou parce qu'il a avoué que sa famille est désormais à l'abri du besoin, mais il emploie également à temps partiel

des jeunes de son CANTON qui l'aident à travailler son champ. Pour Trowonou, le voyage vers l'impact social vient de commencer et il encourage les autres qui ont choisi l'agriculture à ne pas renoncer. « quelle que soit la durée de la route, si vous continuez à persévérer, tout va bien se passer. Allez vers le FNFI, il y a le produit AGRISEF qui est là pour nous » lance-t-il avec fierté. Prochaine étape pour Trowonou, avoir le produit Nkodédé pour étendre

sa production. Car récemment, il a essayé d'obtenir du chez des usuriers, les taux d'intérêt proposés sont souvent difficilement compatibles avec le niveau de rentabilité des activités agricoles familiales. « Nous avons besoin que l'offre de services financiers soit adaptée à la nature des besoins de financement de nous agriculteurs familiaux. C'est ce que nous avons avec le produit AGRISEF. J'espère que j'aurai prochainement Nkodédé ».

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... suivre des « influenceurs » qui nous racontent des histoires à dormir debout.

Les pays asiatiques et certains pays d'Amérique du Sud étaient au même niveau que les pays africains dans les années 50 et 60. Mais, ils tutoient aujourd'hui les grandes puissances occidentales. Et pourtant ces peuples ont connu les mêmes choses que nous, parfois même pire : la colonisation, l'impérialisme, les brimades, l'occupation

étrangère, des guerres injustes visant à les mettre au pas etc...

Qu'avons-nous fait pendant plus de 50 ans d'indépendance. Les puissances étrangères ont leurs responsabilités incontestablement. Mais, n'oublions pas que pendant des années, l'on a érigé, la corruption, le clientélisme, le régionalisme, la dictature, le détournement des deniers publics (à tous les niveaux, pas seulement aux sommets des Etats), l'exclusion etc... dans nos

pays. Il faut aussi reconnaître ses propres erreurs pour avancer. Si les Africains continuent à accuser les autres de tous leurs problèmes, le continent peinera à décoller. La Cedeao a certainement des limites, elle n'a pas toujours bien géré les crises. Mais, elle ne peut pas regarder les coups d'Etats se perpétuer sans rien faire. Et dans le cas du Burkina-Faso, l'organisation devrait garder sa constance. S'il y a des sanctions à prendre, il

faudrait les prendre. Mais, face à la popularité des coups d'Etats, la Cedeao doit prendre acte et laisser ces peuples assumer leurs histoires. Ils seront seuls responsables de ce qu'il adviendra de bien ou de mal. La Cedeao devrait continuer à renforcer sa crédibilité. Gerry Taama par exemple propose qu'on impose la limitation des mandats à deux dans la sous-région. La Cedeao doit désormais veiller à ce que ses interventions ne soient pas contestées par

les populations. Mais, qu'elle laisse les pays qui ont décidé de gérer leurs problèmes par des coups d'Etats s'en occuper. S'ils veulent faire des décennies de transition, libre à eux. Le jour où ils se conformeront aux textes de l'organisation, ils pourront revenir. Et s'ils souhaitent aussi définitivement quitter l'organisation, libre à eux. Mais, il est temps pour la Cedeao de ne plus jouer au sauveur qu'on tente de sacrifier.

Edem Dadzie

Martyrs et les héros de Sarakawa

Voici pourquoi les Togolais doivent toujours se rappeler d'eux

Le 24 janvier 1974, le Douglas C-47 Skytrain (DC3) qui transportait feu général Gnassingbé Eyadema et certains de ses collaborateurs, s'écrase à Sarakawa, dans la préfecture de la Kozah. Il ne s'agissait pas d'un accident, mais d'un attentat. Des ennemis de la patrie voulaient la mort prématurée de l'ancien président du Togo, qui visiblement dérangeait. Heureusement pour lui, il a survécu. Mais, il y a eu aussi des morts, considérés comme des martyrs. Les Togolais ne peuvent oublier ni les morts ni les survivants de cet attentat.

« Dans un fracas épouvantable, le DC3 termine sa course en pleine brousse, un bon kilomètre avant la piste de fortune où il était attendu. Il est 15h 37 mn. L'avion est réputé incroyable. La veille, invité au palais du gouvernement, le président Eyadema, mon compagnon d'armes, m'avait averti de ce vol devant nous amener dans le nord du pays », témoigne le pasteur François Roux, ami du général Eyadema.

Un voyage qui se déroulait normalement, va se transformer en un cauchemar. « L'avion fait deux ou trois battements d'aile en signe d'accueil au moment où il survole la piste au bout de laquelle sont groupés quelques officiels venus accueillir le chef de l'Etat et sa suite. Puis il amorce aussitôt un virage sur l'aile vers sa gauche pour remonter la piste avant d'effectuer le dernier demi-tour le mettant dans l'axe



Dépôt de gerbe par Faure Gnassingbé lundi dernier

de la descente. Ce premier virage est fait de manière si brusque que je renonce à filmer l'arrivée », témoigne le pasteur Roux, qui était à bord avec une caméra. La suite sera tout simplement catastrophique. Plusieurs morts sont annoncés sur le coup et dans les jours

qui ont suivi, dont des personnalités importantes de la délégation du président Eyadema. Le principal visé dans cette affaire n'est autre que le chef de l'Etat d'alors. Après un moment de recul, il rebondit et prend des décisions qui allaient dans l'intérêt du peuple togolais.

À partir de ce moment, l'attentat de Sarakawa est devenu tout un symbole pour les Togolais. Même si le général Eyadema est finalement mort en 2005, soit 31 ans après cet épisode malheureux de sa vie, les Togolais s'en souviendront toujours. Cela fait partie de l'histoire politique du pays, et sa commémoration, même si elle est devenue plus sobre, est nécessaire.

Le lundi 24 janvier 2022, le président de la République Faure Gnassingbé et d'autres officiels ont de nouveau respecté la tradition en déposant une gerbe de fleur au pied du monument de Sarakawa.

La rédaction

Déclaration des biens

Awa Nana Daboya a donné le ton lundi devant la Cour constitutionnelle

Conformément à l'article 5 de la loi organique N°2020-003 du 24 janvier 2020 modifiée par la loi organique N°2021-13 du 1er juillet 2021, le médiateur de la République, Awa Nana Daboya a déclaré ses biens devant le président de la Cour constitutionnelle, Abdou Assouma, lundi dernier.



Awa Nana Daboya (Images d'archives)

Cet article dit : « le médiateur de la République fait la déclaration des biens et avoirs devant le président

de la Cour constitutionnelle, suivant la procédure prévue par la présente loi organique ». Vers la fin de l'année dernière,

après avoir prêté serment devant cette même Cour conformément à l'article 6 de la loi organique N° 2021-006 du 1er avril 2021, Awa Nana Daboya avait promis que la déclaration de ses biens et avoirs interviendra au début de l'année 2022. À compter du lundi 24 janvier 2022, cela est désormais chose faite.

Après avoir donné l'exemple on peut donc dire qu'elle est désormais prête pour recevoir les déclarations des biens et avoirs des autres personnalités. la loi organique N°2020-003 du 24 janvier 2020 modifiée par la loi organique N°2021-13 du 1er juillet 2021, précise à son article 6 : « le président

de la République, le Premier ministre, les membres du gouvernement, les présidents et les membres du bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat, les présidents et les membres des bureaux de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, du Conseil économique et social, de la Commission nationale des droits de l'Homme, les membres du Conseil supérieur de la magistrature, les magistrats des Cours et tribunaux, les directeurs des administrations centrales, les directeurs et comptables des établissements publics, des organismes autonomes et des entreprises publiques, font la déclaration de leurs biens et avoirs devant le médiateur de la

République ».

Les autres élus, les autres personnels des Cours et tribunaux, les autres membres des institutions de la République et des autorités administratives indépendantes, toutes les personnalités et hauts fonctionnaires occupant des emplois politiques et ou des emplois dans l'administration civile, et les personnalités occupant des emplois de l'administration militaire et paramilitaire, devront également déclarer leurs biens et avoirs devant le médiateur de la République ou devant les délégués du médiateur de la République du ressort du siège de leur institution, administration ou structure.

E. Dadzie

Togo / Examen périodique universel

Avancées concrètes dans la mise en œuvre des recommandations acceptées en 2016

Le Togo a défendu son rapport national, le troisième du genre, au cours de l'Examen Périodique Universel (EPU) hier lundi 24 janvier au Palais des Nations, dans la cité lémanique (Genève-Suisse). Dans quelle mesure le grand oral sur les droits de l'homme auquel le Togo s'est plié traduit-il des avancées concrètes ? La présentation liminaire faite en effet par le chef de la délégation du Togo, le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, Dr Christian Trimua, met en évidence des résultats plutôt positifs, sur la période de la période 2016- 2021.



Des officiels togolais ont présenté le rapport du Togo à Genève

Un passage de plus de trois heures d'horloge qui a permis au Togo de rendre compte des progrès et des efforts pour mettre en œuvre les droits de l'homme sur son territoire depuis son dernier examen. La décélération du Togo qui a ouvert la séance a fait état de la mise en œuvre des recommandations notées, des difficultés liées à la mise en œuvre des recommandations, et les besoins d'assistance. Outre ces trois points, la déclaration a particulièrement insisté sur les recommandations acceptées en 2016, au sortir du précédent passage du Togo à l'EPU.

« Le rapport de la République togolaise a été élaboré suivant une démarche participative et inclusive impliquant tous les acteurs de la promotion et de la protection des droits de l'homme au Togo. Il retrace les initiatives prises par le gouvernement togolais pour la réalisation de ses ambitions pour les droits de l'homme et la mise en œuvre des recommandations du précédent cycle », a clarifié le ministre en charge des Droits de l'Homme, Porte-parole du gouvernement, M. Christian Trimua avant d'entrer dans le vif des différents points du rapport, dont les recommandations acceptées.

Coopération avec les mécanismes internationaux
M. Triimua a souligné le renforcement de la coopération entre le Togo et les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme. En ce sens, le pays a « présenté

les 18^e et 19^e rapports sur la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en 2016; les 6^e, 7^e et 8^e rapports périodiques sur la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples en 2018; le 3^e rapport périodique sur la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en 2019, le 5^e rapport périodique sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 2021. Il a également soumis les 5^e et 6^e rapports périodiques sur la Convention relative aux droits de l'enfant et le rapport initial sur le protocole à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication des enfants dans les conflits armés. »

Normes internationales signées et ratifiées

Pour ce qui concerne, l'acceptation des normes internationales, le chef de la délégation togolaise a avancé les neuf (9) principaux instruments internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme des Nations Unies signés, dont le dernier en date est la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ratifié en 2020. « D'autres conventions ont été ratifiées en 2021. Il s'agit de la Convention relative au statut des apatrides de 1954 et de la Convention sur la réduction des cas d'apatridie de 1961 », a-t-il martelé.

Par ailleurs, l'Assemblée

nationale togolaise a autorisé, en 2020, la ratification du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme relatif à la protection des personnes âgées et en 2021, la ratification de la Convention de l'Union africaine sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel.

Réformes constitutionnelles, législatives et institutionnelles

« La réforme constitutionnelle du 15 mai 2019 a permis la constitutionnalisation, entre autres, de l'abolition de la peine de mort, de l'interdiction des peines à perpétuité, de la limitation du nombre de mandat et du mode de scrutin pour l'élection du Président de la République, de la limitation du nombre et de la durée du mandat des députés, des sénateurs et des collectivités territoriales, et des instances dirigeantes des institutions de la République », a rappelé le Togo à cette tribune.

Les réformes législatives ont permis de renforcer l'indépendance, d'étendre la saisine et d'améliorer le fonctionnement des institutions de la République dans la protection des droits de l'homme, notamment la Cour constitutionnelle, la Commission nationale des droits de l'homme, la Cour des comptes, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Promotion genre

Le ministre a particulièrement

soutenu la politique de promotion du genre engagée par notre pays. « à partir de l'année 2018, le Togo a accéléré la promotion de la femme dans la gestion des affaires publiques. Plusieurs femmes ont été, ainsi, portées à la tête de nombre d'institutions. A titre d'illustration : la présidente de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, cheffe du gouvernement, la présidente de Commission nationale des droits de l'homme de regrettée mémoire, la ministre secrétaire générale de la présidence, la ministre des armées, 35% de femmes au gouvernement actuel et 30 % des présidents des institutions de la République sont des femmes », a-t-il avancé.

Liberté d'expression, d'opinion, de réunion et de manifestations

Pour renforcer la liberté d'expression et d'opinion, une importante réforme du cadre juridique de la presse et des médias a été engagée depuis 2020, a relevé le ministre, en précisant que « l'adoption d'un nouveau code de la presse et de la communication, puis la modification, en 2021, de la loi organique relative à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, garantissant une très forte majorité, dans sa composition, aux professionnels de la presse et des médias, un renforcement de la protection de tout utilisateur d'internet, dont les journalistes, contre la cybercriminalité et les interceptions illégales des données. »

En ce qui concerne la loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations pacifiques, une nouvelle modification de cette loi a été adoptée le 11 octobre 2021, elle est en conformité avec les propositions reçues et le contexte sécuritaire particulier de la sous-région ouest africaine.

Il faut dire que le rapport du Togo est une forme de panorama plutôt éclectique, il embrasse tous les secteurs des droits humains et insiste sur les efforts et acquis. On notera, outre les points traités plus haut, entre autres, l'éducation aux droits de l'homme dans les enseignements primaire et secondaire, technique et de la formation professionnelle, leur intégration aux nouveaux programmes de formation en

éducation civique et morale (ECM). La Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) et son plan d'action, mis en œuvre depuis 2011, actualisés en juillet 2019. D'autres initiatives : la loi du 14 juin 2018 portant code foncier et domaniale garantit l'accès à la propriété foncière aux femmes au même titre que les hommes, une protection renforcée contre les violences basées sur le genre, etc. la lutte contre la traite des personnes, la torture et les autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'avant-projet du code de procédure pénale garantit le droit de tout prévenu d'être assisté par son conseil à toutes les étapes de la procédure, de se faire examiner par un médecin de son choix et de communiquer avec un proche. La promotion d'une justice de proximité.

Le rapport aborde, par ailleurs les mesures destinées à soulager les personnes vulnérables exposées aux conséquences de la COVID-19, à travers le programme de transferts monétaires électroniques dénommé Novissi (qui signifie solidarité en langue locale). Il ne passe pas sous silence, le Plan national de développement sanitaire 2017-2022 comprenant la mise en place de la couverture sanitaire universelle, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, avec le texte réglementaire détermine les travaux dangereux interdits aux enfants en prenant en compte les nouvelles formes de travail.

L'EPU a lieu au sein d'un groupe de travail et vise à améliorer la situation des droits de l'homme dans chacun des 193 États membres des Nations Unies. Ce mécanisme instauré par le Conseil des droits de l'homme exige de chaque pays qu'il rende des comptes sur la situation des droits humains sur son territoire, à travers d'abord, une déclaration liminaire, ensuite la formulation des recommandations des pairs avant de chuter par les réponses aux questions reçues plusieurs jours au préalable.

Le Togo attend l'adoption du rapport-recommandations ce vendredi 28 janvier par le groupe de travail.

Dieudonné Korolakina à Genève

Uemoa / 7ème Revue annuelle des réformes

Imprimer un coup d'accélérateur au rythme d'internalisation des réformes au Togo

La 7ème Revue annuelle des réformes, politiques, projets et programmes communautaires de l'Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine) au Togo a été ouverte mardi 25 janvier à Lomé. L'objectif de cette revue est d'accélérer les réformes de l'Union dans le pays.

La revue permet de faire le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes de l'Uemoa au plan national.

« L'objectif ultime de la revue annuelle est d'imprimer un coup d'accélérateur au rythme d'internalisation des réformes, des politiques, des programmes et des projets de l'UEMOA pour un approfondissement de l'intégration régionale dans

tous les domaines », a précisé le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

La finalité est d'améliorer le niveau et la qualité de mise en œuvre des réformes, des politiques, des programmes et des projets de l'Uemoa, de favoriser la transposition des directives et textes communautaires, de renforcer le niveau de concertation nationale avec la commission de l'Uemoa, d'identifier les

difficultés et les écueils éventuels qui entraveraient la bonne exécution des chantiers communautaires.

Dans l'espace Uemoa, le taux moyen de mise en œuvre des réformes communautaires du Togo est passé de 64% en 2018 à 78,2% en 2021, soit une progression moyenne annuelle de 7%. Le taux de mise en œuvre des programmes est passé quant à lui de 57% à 89,3%.



Abdoulaye Diop (à g) et Sani Yaya

Pour Abdoulaye Diop, président de la commission de l'Uemoa, cette revue est un vecteur essentiel

pour l'approfondissement du processus d'intégration économique dans l'Union.

F.T.

Fédération internationale des fabricants de textile

Arise IIP, un nouveau membre "Corporate" pour révolutionner le textile en Afrique

Arise IIP a décidé de rejoindre la Fédération internationale des fabricants de textile (ITMF). Présent au Togo à travers la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP) est un développeur et opérateur panafricain de parcs industriels de classe mondiale.



À travers cette nouvelle adhésion, Arise IIP veut libérer de la valeur et créer de nouvelles industries en Afrique, y compris au Togo où elle développe le secteur du textile depuis plusieurs mois déjà.

Industrialiser les secteurs clés en créant une transformation locale, en maximisant la production, l'efficacité et les coûts, c'est le leitmotiv d'Arise IIP. L'objectif est aussi de générer une valeur ajoutée locale.

"En rejoignant l'ITMF, nous avons accès à tous les principaux acteurs de la chaîne de valeur mondiale du textile et de l'habillement. Le monde est de plus en plus intégré. Par conséquent, la coopération le long de

la chaîne de valeur textile mondiale et la compréhension de sa complexité et de sa dynamique sont primordiales", précise Rajaguru Raja, PDG de la division textile d'Arise IIP.

Arise IIP cherche à stimuler les exportations, à permettre la transformation locale des matières premières et à promouvoir le commerce en créant des zones économiques spéciales sur mesure au Gabon, au Bénin et au Togo. Au Bénin et au Togo, elle se concentre sur la création de chaînes de valeur pour l'industrie textile, de l'approvisionnement en matières premières à la transformation des ressources en passant par la fabrication, jusqu'à l'exportation de produits finis. En devenant membre "Corporate" de l'ITMF, Arise IIP bénéficiera d'un réseau international unique.

Le directeur général de l'ITMF précise qu'"en devenant membre de l'ITMF, Arise IIP enrichit notre organisation d'une expertise précieuse sur la chaîne de valeur du textile en Afrique de l'Ouest, une région qui va jouer un rôle croissant dans notre industrie dans les années à venir. De même, Arise IIP bénéficiera d'un réseau international unique, de l'expertise de l'ITMF et d'une plateforme internationale où les tendances internationales sont discutées", a déclaré Christian Schindler, directeur général de l'ITMF.

Arise IIP est un acteur de taille dans le secteur du textile. Cette nouvelle adhésion va profiter non seulement aux deux organisations, mais aussi aux pays bénéficiaires de leurs initiatives, comme le Togo.

Félix Tagba

Transferts monétaires

La France accorde 6,5 milliards FCFA pour les filets sociaux et services de base-Novissi

Un accord de financement pour le Projet filets sociaux et services de base-Novissi a été signé entre l'Etat togolais et l'Agence française de développement (AFD), vendredi 21 janvier dernier à Lomé. L'accord porte sur un financement de 6,5 milliards FCFA.

Cet accord est un complément de don d'un montant de 3 000 000 d'euros que la République française a accordé au gouvernement togolais, le 30 juin 2020, pour soutenir le Programme de revenu universel de solidarité, Novissi.

L'accord permet d'étendre les transferts monétaires et d'offrir des mesures d'accompagnement de base pour 45 000 bénéficiaires supplémentaires, dont 75% de femmes.

« Alors que la première contribution de l'AFD au mécanisme Novissi, constituait une réponse d'urgence aux

conséquences immédiates de la crise sanitaire sur une période courte, ce nouveau financement permettra de répondre, dans une démarche de moyen terme, aux conséquences économiques de la crise Covid-19 pour les plus vulnérables en contribuant au renforcement du système de protection sociale dans notre pays. Les effets de la crise sanitaire, notamment sur la pauvreté, ont accentué les vulnérabilités sociales. En dehors de la contribution de l'Etat et le financement additionnel de la Banque mondiale qui ont permis d'effectuer des transferts



Les officiels à la signature de l'accord

monétaires et de prendre des mesures d'accompagnement de base respectivement à 20 000 et à 60 000 bénéficiaires, ce nouvel appui financier de l'AFD de 10 000 000 d'euros permettra d'étendre l'accès aux transferts monétaires à 45 000 nouveaux bénéficiaires dont les plus vulnérables

recevront 15 000 FCFA par trimestre pendant 18 mois », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

Les bénéficiaires seront identifiés dans les 100 cantons ruraux les plus pauvres et les quartiers précaires des zones urbaines. Les fonds vont

profiter à 125 000 ménages après la phase d'identification. Cet appui de l'AFD renforce donc les mesures mises en place par le gouvernement pour venir en aide aux populations durement frappées par la pandémie du coronavirus.

Félix T.

Désertification

La mauvaise herbe sous les pieds du Togo

Le 17 juin 1992, l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) afin de nous rappeler les dangers de la désertification et de la sécheresse dans le monde. Selon l'UNCCD, la désertification est la dégradation des sols dans les zones arides et semi-arides. Quand les sols sont fragilisés, le couvert végétal s'amenuise et le climat impitoyable fait le reste. Ainsi, faire de la lutte contre la désertification et la sécheresse, c'est mettre un point d'honneur à apporter une pierre à la stabilité écologique, et surtout, relever un défi face au dérèglement climatique. Le Togo n'est pas du reste.

La désertification : une mauvaise herbe mondiale



Sol dégradé

La désertification est un problème mondial, qui affecte la sécurité écologique de la planète, l'élimination de la pauvreté, la stabilité socioéconomique et le développement durable. Les populations démunies qui vivent dans les zones arides sont aux prises avec des difficultés multiples : perte de revenus, insécurité alimentaire, détérioration de la santé et précarité des régimes fonciers. Elles sont souvent obligées de migrer vers des zones qui ne sont pas touchées par la désertification dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Les sécheresses plus fréquentes et

plus graves que vont engendrer les changements climatiques risquent d'exacerber encore le phénomène de désertification. Cela représente 4 milliards d'hectares de terres émergées (soit 1/3 de la surface du globe) ou encore 1/5ème de la population mondiale. Chaque année, ce sont des milliers d'hectares de sols fertiles qui disparaissent. 30% du territoire des Etats-Unis est affecté par la désertification. Le nombre de personnes touchées directement par le problème est en forte croissance et on estime que 280 000 personnes sont mortes des suites de la sécheresse entre 1990 et 2000.

Entre paramètres, enjeux et impacts

Les principales causes de la désertification sont les variations du climat et les activités humaines. A cela il faut ajouter d'autres causes qui peuvent créer des situations susceptibles de conduire à la désertification comme

le déplacement de réfugiés pendant les périodes de conflits, une utilisation des sols ou une protection de l'environnement inadaptée, des facteurs socio-économiques et politiques spécifiques. Variations du climat : lorsque les températures



sont élevées pendant plusieurs mois et que les précipitations atteignent des minima, elles provoquent des sécheresses qui empêchent la végétation de se développer. Activités humaines en liaison avec l'augmentation rapide de la population : ces 2 phénomènes jouent un rôle important sur la désertification et ils sont principalement liés à l'agriculture.

En premier lieu, ces dernières décennies ont connu une augmentation considérable de la croissance démographique et les populations se sont progressivement sédentarisées. Elles ont donc modifié les modes d'usage des terres en zone sèche, sans tenir compte de la biodiversité. En second lieu, et totalement liée à la pression démographique, la production agricole a connu un accroissement sur un espace identique et a donc entraîné une surexploitation des terres qui épuise les sols, le surpâturage qui aboutit à la destruction du couvert végétal protégeant le sol contre l'érosion. Par ailleurs, elle a causé le déboisement qui détruit les arbres maintenant la terre sur le sol, le bois étant la principale source d'énergie domestique et les mauvaises pratiques d'irrigation qui entraînent une augmentation de

la salinité et assèchent parfois les cours d'eau alimentant les grands lacs.

Les impacts les plus visibles se situent au niveau de l'environnement, car la désertification rend les terrains inondables, ce qui entraîne une salinisation des sols, et donc une détérioration de la qualité de l'eau. En second lieu, l'impact est aussi économique. En effet, au niveau planétaire le manque à gagner s'élève, selon la Banque mondiale, à 42 milliards de dollars pour les régions touchées par la désertification (paradoxalement, le coût annuel de la lutte contre la désertification est seulement de 2.4 milliards). Enfin, la dégradation des sols entraîne la pauvreté et la migration de masse à cause des famines qu'elle génère (environ 60 millions de personnes partiront des zones désertifiées de l'Afrique sub-saharienne pour le Maghreb et l'Europe entre 1997 et 2020). Tous ces phénomènes ont, de manière logique, des effets considérables sur les populations, comme la baisse de la production et de la productivité alimentaire, des risques de famines, une augmentation des migrants climatiques et des coûts considérables pour lutter contre la désertification.

La désertification au Togo : des mesures face à la triste réalité ?



Le reboisement, une des solutions

Au Togo, les populations ont progressivement surexploité les ressources naturelles forestières pour assurer leur subsistance. Les aléas climatiques (sécheresses récurrentes et pluies intenses à l'origine d'inondations répétées), les déboisements massifs ont entraîné la dégradation progressive des terres. L'érosion et la baisse de fertilité des sols, la réduction du couvert végétal, la baisse de la production agricole, la réduction de la pluviométrie et du niveau des cours d'eau, la réduction des terres de parcours, la diminution des superficies cultivables en terres par érosion et/ou par recouvrement des bonnes terres par des alluvions et/ou colluvions infertiles et aussi par la perte de la biodiversité animale et végétale, ne sont que les conséquences de la dégradation des terres de nos jours, sur l'ensemble du territoire national ; chaque milieu géographique ayant sa spécificité. Conscient de ces phénomènes de dégradation de l'environnement, le Togo a ratifié plusieurs conventions internationales et accords

multilatéraux de protection de l'environnement dont les trois conventions de la génération de Rio, à savoir biodiversité, changement climatique et lutte contre la désertification.

En 2018 au Togo, autour du thème "La terre a une vraie valeur. Investissez-y", la célébration fait office de tribune pour transmettre aux populations le message du secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la dégradation des terres et la désertification ; pour sensibiliser davantage les populations sur les risques de la dégradation des terres et attirer leur attention sur l'importance de la protection des ressources naturelles. C'est également le lieu de vulgarisation des cibles nationales de neutralité en matière de la dégradation des terres mais aussi de promotion des bonnes pratiques de gestion durable des terres. Célébration organisée par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières avec l'appui technique et financier de la FAO.

Source: Togotimes

Biodiversité et écosystèmes au Togo

La biodiversité au Togo est perçue à travers ses composantes que sont les écosystèmes aquatiques et terrestres, la flore et la faune. Les écosystèmes togolais, très diversifiés, comprennent aussi bien des écosystèmes terrestres qu'aquatiques qui sont malheureusement en perpétuelle dégradation suite aux nombreuses pressions anthropiques. On distingue les écosystèmes terrestres constitués de forêts semi-décidues, de forêts sèches et de forêts claires, des forêts galeries et ripicoles de savanes guinéennes et soudaniennes. Les écosystèmes aquatiques sont constitués d'écosystèmes fluviaux, lacustres, marins, piscicoles, des retenues d'eau et

d'un écosystème particulier, les mangroves. Les écosystèmes fluviaux regroupent les bassins fluviaux dont le bassin de la Volta, le bassin du Mono, le bassin du Zio-Haho. La flore est constituée d'algues et de nénuphars. La faune est riche en diverses espèces de poissons et de crustacés.

Les écosystèmes lacustres comprennent les lagunes, les mares artificielles ou naturelles, temporaires ou permanentes. La flore est constituée d'algues (mal connues), de nénuphars, mais aussi de plantes envahissantes telles que les laitues d'eau, la jacinthe d'eau et des lentilles. La faune est dominée par des poissons. Les écosystèmes marins sont constitués essentiellement de sables, de

deux zones rocheuses et des ressources vivantes notamment les algues, les poissons, les mammifères marins et les reptiles dont certains sont menacés de disparition. La flore sous-marine est très mal connue, à l'exception des algues dont quelques peuplements du beach-rock ont fait l'objet

d'inventaires sommaires à des fins pédagogiques. La faune marine est riche. On rencontre aussi des espèces migratrices notamment des mammifères (Baleine, Dauphin etc.), des reptiles (tortues) et des oiseaux. La diversité des écosystèmes a favorisé une grande variété de la flore et de la faune du Togo.

Faune et flore togolaise

La flore togolaise compte 3491 espèces terrestres et 261 espèces aquatiques représentant tous les groupes systématiques actuellement recensés sur le territoire national. Une seule espèce végétale, *Phyllanthus rouxii* (Euphorbiaceae) poussant sur les collines ferrugineuses au nord de Bassare est signalée comme endémique. Plusieurs espèces sont menacées d'extinction, en danger ou vulnérables. L'inventaire de la faune togolaise a permis de recenser 3476 espèces dont 2312 espèces terrestres, 1146 aquatiques et 18 espèces terrestres domestiques (Mammifères, Oiseaux) ; trois espèces d'amphibies sont

endémiques au Togo. Il s'agit de *Conraua derooi* dans les forêts semi-décidues de Kloto (Région des Plateaux), *Aubriasubsubgillata* à Kovié (Région Maritime), *Bufo togoensis* dans le Massif d'Adélé (Région Centrale). Quatre espèces de tortues marines migratrices fréquentent les côtes togolaises soit pour y pondre (*Chelonia mydas*, *Lepidochelys olivacea*, *Dermochelys coriacea*), soit pour s'alimenter (*Eretmochelys imbricata*). Les dauphins et les baleines sont également présents dans les eaux marines togolaises.

Source: Centre d'échange d'informations sur la biodiversité

Secrets d'un environnement porteur



Redorer la terre

En la matière, la panacée n'existe pas mais des solutions locales peuvent -et doivent- être mises en œuvre rapidement pour faire bouger les choses. Parmi elles, et pas forcément très coûteuses, nous pouvons relever la régénération des sols et sa fertilisation grâce au compost et sa matière organique. Le reboisement est aussi une solution car les arbres permettent de fixer les sols, renforcer la fertilité et absorber l'eau lors des fortes précipitations. La technique ancestrale de la jachère constitue aussi une alternative intéressante. Pour que les pays touchés puissent combattre efficacement la désertification, les conditions doivent être propices. Il est difficile en effet pour les gouvernements

et les communautés locales d'accorder toute l'attention voulue à une situation critique si la simple survie constitue une préoccupation de chaque instant. Par ailleurs, il est indispensable de garantir aux communautés locales des droits équitables et bien établis sur leurs terres, afin qu'elles soient motivées à en assurer la conservation. C'est pourquoi la Convention insiste sur la nécessité de créer un "environnement porteur" propre à favoriser un développement durable. La lutte contre la désertification ne peut se faire que sur le long terme. Les changements devront intervenir aussi bien au niveau international que local.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Mali / Transition

L'Union africaine relance les négociations

Le président de la Commission de l'Union africaine doit rencontrer les autorités de transition malienne ce mardi. Et cela après une première étape au Ghana, lundi, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le chef de l'Etat et président en exercice de la Cédéao, Nana Akufo-Addo. Cette initiative de l'UA vise à relancer les discussions sur la prolongation de la transition malienne et sur la définition d'un chronogramme pour le retour à l'ordre constitutionnel qui serait jugé « acceptable. » Et qui permettrait la levée progressive des sanctions imposées au Mali.

Il doit rencontrer le président de la Transition, le colonel Assimi Goita, ainsi que le Premier ministre Choguel Maïga et le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop. Moussa Faki Mahamat veut les convaincre de relancer les négociations sans attendre. Depuis que la Cédéao a

imposé ses sanctions économiques et financières, il y a un peu plus de deux semaines, les autorités maliennes de transition rappellent qu'elles restent ouvertes au dialogue. Mais sans faire de nouvelle proposition de calendrier électoral, et en multipliant les démarches dites de

« riposte. »

Avec notamment l'envoi de délégations en Mauritanie et en Guinée-Conakry, pour définir des moyens de contournement de l'embargo, ou l'annonce d'actions judiciaires à venir contre des sanctions jugées « illégales » et « inhumaines. »

Après ses discussions avec



Le siège du Mali au siège de la Cédéao

les autorités maliennes de transition, Moussa Faki Mahamat devrait repartir dès mardi soir en direction de

Dakar, pour une rencontre avec le président sénégalais Macky Sall.

A suivre...

Burkina Faso

Coups d'Etat en Afrique, de la nécessité de ne pas confondre soif du pouvoir et intérêt supérieur des peuples

Tchad, Mali par deux fois de suite, Soudan, Guinée, et depuis le 24 janvier, le Burkina-Faso Burkina Faso. Telle une épidémie se dissipant lentement mais sûrement, le phénomène des coups d'Etat en Afrique revient au-devant de la scène et inquiète. Pire, ce phénomène prend une toute autre dimension dans la mesure où les putschistes sont applaudis, presque adulés par les populations qui espèrent trouver en ces derniers recours désespérés de gestion des affaires de la cité, leur salut. Comment en est-on arrivé là, malgré les expériences du passé et les leçons tirées des coups d'Etat passés ?



Des populations célébrant un coup d'Etat militaire

Après Roch Kaboré, à qui le tour ?

On est forcé de se poser la question de savoir, « A qui le tour ? », à la lecture des récents événements liés aux coups d'Etat en Afrique de l'Ouest. Telle une traînée de poudre, les militaires captent et disposent de l'appareil d'Etat à leur aise, sans qu'ils n'en soient inquiétés. Ni la Cedeao, ni la communauté internationale n'ont pu trouver une solution définitive à ce phénomène. Pire, ces institutions censées garantir le respect des principes démocratiques se limitent à pondre des communiqués laconiques et à édicter un chapelet de sanctions sans force contraignante, faisant le lit des coups de force militaires. Face à la stratégie déployée jusque-là par la confédération des chefs d'Etat de la Cedeao, qui s'est avérée inefficace à stopper, voire éradiquer ce phénomène, il est important de poser les bonnes questions et de trouver les réponses adaptées au contexte africain de gouvernance politique. Mais

quelle solution trouver pour éviter ce triste sort au Niger, au Sénégal, au Bénin ou même au Togo ?

La recherche d'une solution adaptée est d'autant plus actuelle qu'elle interpelle beaucoup plus ces chefs d'Etat dont la présidence ne tient qu'à un fil désormais. Quelle stratégie adopter, quelle solution de rechange proposer à leurs forces armées pour obtenir leur loyauté indéfectible et leur ralliement pour qu'elles ne soient pas tentées par les coups d'Etat ?

Les coups d'Etat, la solution à l'insécurité grandissante ?

L'histoire a montré à plusieurs égards que, loin de servir les intérêts quelconques des populations, ces coups d'Etat n'ont jamais réussi à trouver des solutions aux problèmes existentiels comme la vie chère et l'insécurité. Aujourd'hui, les villes de l'Afrique de l'ouest, où l'on compte le plus grand nombre de coups d'Etat, sont parmi les villes les plus chères d'Afrique et les moins

développées. Le Nigéria, qui a connu 7 coups d'Etat, dont le dernier date de 1993 rencontre toujours le problème du terrorisme que plusieurs élections démocratiques n'ont pas réussi à résoudre. Alors tirer le principal argument de l'incapacité à résoudre le problème de l'insécurité pour justifier un coup de force contre un chef d'Etat démocratiquement élu, comme au Burkina-Faso) est un précédent dangereux pour la vitalité des institutions que nous voulons fortes et résistantes aux hommes.

On ne saurait vouloir une chose et son contraire. Soit on est pour la démocratie, l'expression du peuple à travers les urnes et le respect du choix populaire, soit on opte pour une sorte de « kraterocratie », un système de gouvernance où ceux qui sont assez forts pour prendre le pouvoir par la force physique règnent et font la loi à leur guise.

Il faut être honnête pour le dire, ces coups d'Etat ne régleront pas la question de l'insécurité dans le Sahel. Loin de porter les intérêts des populations qui n'ont plus d'espoir que sur les corps habillés, jugés neutres, les coups d'Etat ne sont que l'expression d'une caste longtemps cloisonnée dans les garnisons, mal payées mais qui paie le plus lourd tribut de l'intégrité physique des territoires.

Alexandre Wémima

Sénégal / Elections locales

Macky Sall perd des bastions clés

Le Sénégal attend encore les résultats officiels des élections municipales et départementales du dimanche 23 janvier. Mais déjà, la coalition au pouvoir a reconnu sa défaite dans plusieurs grandes capitales régionales : Dakar, Ziguinchor, Kaolack et Diourbel. Un cinglant revers pour la majorité, qui assure pourtant rester en position de force.



Un bureau de vote

Alors que l'opposant Barthélémy Dias, vainqueur à Dakar, sillonnait de nouveau la capitale hier en fin de journée pour remercier ses partisans, le candidat malheureux de la majorité, le ministre de la Santé Abdoulaye Diouf Sarr, s'est rendu au quartier général de la coalition au pouvoir.

Benno Bokk Yaakar le reconnaît, le « double objectif de conquête de Dakar et Ziguinchor n'a pas été atteint ». Mais la majorité assure être en tête « dans 39 départements sur 43 », et avoir remporté « 10 des 14 capitales régionales ». Déclaration lue par El Hadj Hamidou Kassé : « En l'état actuel des grandes tendances, il ressort

clairement que Benno Bokk Yaakar gagne massivement ces élections. La coalition gagne une très grande majorité des communes à travers le pays. Benno Bokk Yaakar conserve intacte son hégémonie à l'échelle nationale »

D'après les estimations, la majorité garde le contrôle de Saint Louis et Matam - au nord-, Fatick ou encore Kaffrine, mais perd à Kaolack. La coalition d'opposition Yewwi Askan Wi revendique la victoire dans des villes clés comme Thiès, ou Guédiawaye. Le travail de compilation se poursuit à l'échelle nationale, indique son mandataire, Déthié Fall.

Sources : Rfi.fr

Rendez-vous à Beijing pour les JO d'hiver 2022, Rassemblement amical pour le monde entier

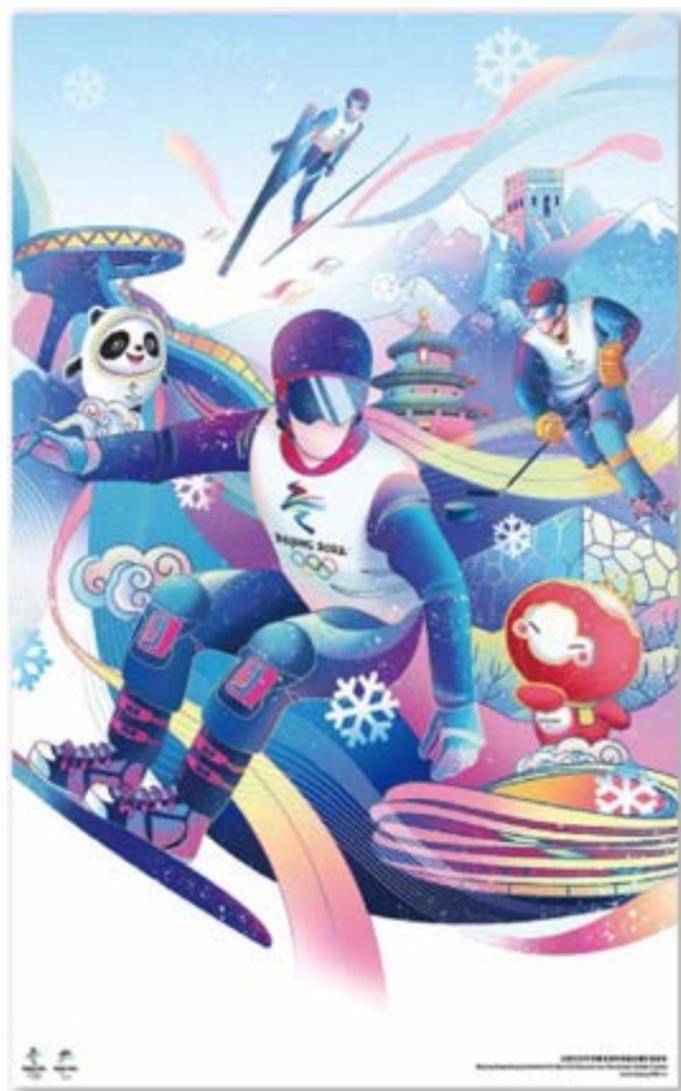
– Tribune de l'Ambassadeur de Chine au Togo

À partir du 4 février 2022, les XXIVe Jeux Olympiques d'hiver et XIIIe jeux paralympiques d'hiver auront lieu à Beijing en Chine. Hôte des JO d'été en 2008, Beijing sera la première ville du monde à accueillir les Jeux d'été et

fait plusieurs répétitions pour assurer le succès du système de gestion et des mesures de prévention de COVID-19. Comme l'a déclaré Thomas Bach, Président du CIO, **« les préparatifs avancent bon train, et nous sommes confiants dans le succès**

alimentés à 100% en énergie verte. Concernant la technologie, le premier TGV intelligent au monde avec une vitesse de 350 km/h, soit celui de Beijing-Zhangjiakou, reliera les trois principales zones de compétition. Pour ce qui est de durabilité, plus de 80% de stades sont rénovés de stades existants, et les installations seront réutilisées après les Jeux à des usages sportif, commercial et culturel. Dans le domaine social, 300 millions de personnes se familiarisent avec des sports d'hiver en Chine, l'objectif que nous avons fixé est devenu maintenant la réalité. Ainsi, les JO de Beijing permettront, bien au-delà du cadre sportif, de favoriser le développement socio-économique à tous azimuts.

Nous plaidons pour l'esprit d'unité et de coopération, dans le



les Jeux d'hiver. Comme le Président chinois Xi Jinping a affirmé, **« Après plusieurs années d'efforts acharnés, tous les travaux préparatoires sont pratiquement prêts, et nous sommes pleinement confiants et capables d'offrir au monde un événement olympique merveilleux, extraordinaire et exceptionnel. »**

Nous nous engageons à organiser des Jeux en toute sécurité et sûreté, donnant plus de confiance au monde dans la lutte contre la COVID-19. Face à l'épidémie, la Chine a rapidement contrôlé la contamination du virus sur son territoire, et accordé du soutien agissant aux autres pays pour qu'ils puissent contenir l'épidémie et retrouver la croissance économique. Actuellement, la recrudescence de la pandémie pèse sur le monde entier. Malgré nombre de difficultés jamais vues, nous oeuvrons pour faire en sorte que les JO auront lieu comme prévu, et nous plaçons la priorité sur la protection de la santé de tous les participants aux Jeux. Pour ce faire, le comité d'organisation de Beijing 2022, en collaboration avec le Comité International Olympique (CIO), a élaboré et publié deux versions de Playbooks et organisé dix compétitions d'essai, et

des JO d'hiver de Beijing.» A travers cette édition des Jeux, la Chine entend envoyer un message au monde : avec une action concertée et une méthode scientifique, nous pourrons sûrement vaincre ensemble la COVID-19.



Tout en souhaitant un développement de qualité, durable et inclusif, la Chine met en valeur le concept des Jeux verts et partagés, aux bénéfices du progrès socio-économique. Les JO d'hiver de Beijing s'inscrivent bien dans cet esprit. En matière écologique, pour la première fois dans l'histoire olympique, tous les sites de JO 2022 seront

souhait de promouvoir la compréhension mutuelle et la communication entre les différents pays. Aujourd'hui, devant les défis planétaires sans cesse multipliés, aucun pays ne peut s'en sortir avec sa propre force, seules la solidarité et la coopération permettent la paix et le développement. La devise olympique **« Plus vite, Plus haut,**

Plus fort-Ensemble», reflétant l'aspiration commune de l'humanité, revêt une signification plus importante dans la situation internationale actuelle. La Trêve olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Beijing 2022, coparrainée par 173 pays dont le Togo, a été adoptée à la 76e Assemblée générale des

Nations Unies, soulignant que ces Jeux constitueront une excellente occasion de favoriser le développement, la résilience, la tolérance et la compréhension. Dans la Déclaration de Dakar adoptée à la VIIIe conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, les pays africains ont exprimé le soutien ferme aux JO de Beijing. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de tous les peuples épris de paix, les JO 2022 deviendront une plateforme de renforcer la communauté de destin pour l'humanité.

Le monde pose son regard sur la Chine, et la Chine est prête pour cette rencontre sportive mondiale. Nous invitons les amis venus des quatre coins du monde à assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Beijing. Comme le dit le slogan des Jeux: Ensemble pour un avenir commun, travaillons conjointement à accueillir un avenir plus brillant de l'Humanité !

Dérèglement climatique

Une météorologie au point aide les communautés à s'adapter

Une météorologie au point aide les communautés à s'adapter aux impacts des changements climatiques. Au Togo, la Direction générale de la météorologie nationale (DGMN) n'a pas toujours répondu aux attentes des populations, à cause surtout du manque de moyens techniques et financiers. Cela a d'ailleurs fait que pendant longtemps, celles-ci ne se fiaient pas à ces prévisions. Mais, depuis un moment, la situation semble s'améliorer. Le bilan des prévisions de l'année 2021, publié par le directeur de la météorologie nationale, le Dr Latifou Issaou, sont plutôt encourageants.



Dr Issaou Latifou

« Sur le plan climatologique, les prévisions saisonnières ont été une réussite jusqu'à 80% puisqu'elles ont annoncé une situation pluviométrique normale dans le nord du pays », note le Dr Latifou Issaou. En ce qui concerne le sud, un déficit a été prévu pour la grande saison des pluies et une situation excédentaire dans le compte de la petite saison. « Ces prévisions ont été confirmées à travers les bulletins élaborés au cours de l'année 2021 », fait remarquer le DG de la météorologie nationale. Qu'en est-il des prévisions agrométéorologiques ? Elles ont été faites à temps (avant le début des saisons) et cela a permis aux acteurs de prendre des décisions avisées. Ces prévisions ont été une réussite pour les deux grandes saisons de pluies, dans le Nord comme dans le Sud du pays, malgré des poches de sécheresse. Pour la petite saison, il était prévu une bonne saison avec un début tardif et une fin tardive, et des pauses pluviométriques courtes. Cela a effectivement été observé. En conséquence, les productions de la petite saison ont été bonnes.

Sur le plan de la fourniture des données, la DGMN a toujours collecté chaque 1 heure, 24/24, 7 jours/7, les données suivies de traitement et de transmission sur le réseau

mondial 8 fois par jour à chaque trois heures. Selon le rapport de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), le taux moyen de

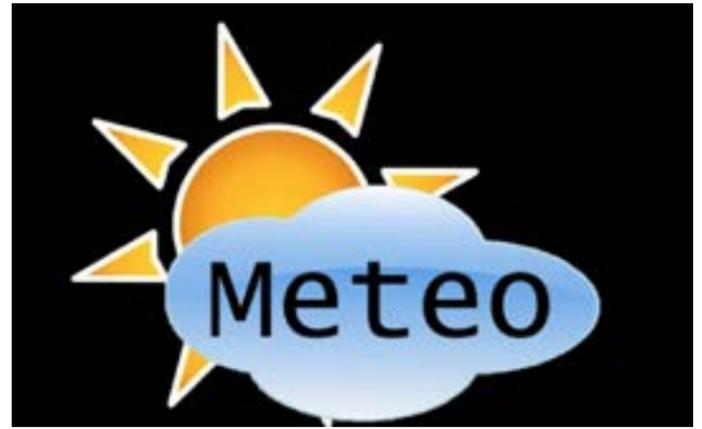
(2 chaires de télévisions, 211 radios rurales, 27 radios urbaines et presse en ligne).

La DGMN a aussi organisé deux ateliers de diffusion

zones agricoles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, la DGMN en collaboration avec ses différents partenaires ; dont l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la Banque mondiale (BM), le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Partenariat régional de l'eau de l'Afrique de l'ouest (GWP/AO), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), le centre régional Agrhymet, l'Autorité du bassin de la volta (ABV) etc... ; a

quelques difficultés liées au manque du personnel, et que la DGMN a toujours su transcender, confortent sa compétitivité et sa visibilité qui sont le socle même de la vision que s'est assigné la direction générale. Tout cela, grâce à la qualité et à la fiabilité de ses produits et services ainsi que la satisfaction de ses utilisateurs et de ses partenaires. Ce qui replace la DGMN dans son rôle de marabout des temps modernes, et qui en fait un service incontournable dans l'arsenal du Togo pour



poursuivi la réalisation de certaines activités de renforcement des

l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-



Des agents de la météorologie nationale lors d'un prélèvement

transmission est de 98,6% pour l'année 2021.

La communication connaît également de légères améliorations. En effet, sur le plan de la diffusion des prévisions et des relations avec la presse, la DGMN a mené, en dehors des diffusions quotidiennes, une campagne de vulgarisation des prévisions saisonnières sur les médias partenaires

de ces prévisions en faveur des journalistes à Kara et à Aného. Il faut préciser que la DGMN a un compte Facebook qui est presque quotidiennement animé avec la publication des prévisions journalières et saisonnières. Ce sont des avancées à consolider pour que ce service hautement incontournable soit véritablement au service des populations, notamment celles des



L'agriculture est à la merci de la météorologie

capacités. « Toutes ces performances réalisées, nonobstant

2025 », a indiqué Dr Latifou Issaou.

Edem Dadzie

REMTP 2022

La 4^e édition s'ouvre encore au Togo (toujours en mode virtuel)

Ce mardi 25 janvier s'est ouverte en mode virtuel, la 4^e édition des Rencontres des Marchés des Titres Publics (REMTP 2022).



initiative de l'Umoa -Titres, elle était censée rassembler les acteurs de Marché des Titres Publics (MTP) de l'Uemoa au Togo. Mais les nouvelles

variantes de la pandémie à Coronavirus et les nombreux nouveaux cas de contamination ont amené Umoa -Titre à organiser les Rencontres en monde

virtuel. Pour cette édition, les échanges vont se faire autour de la thématique : «La gestion de portefeuille dans la zone Uemoa : levier de performance des investissements sur le MTP».

«Les REMTP 2022 seront une occasion de présenter le programme d'émissions des titres publics émis par adjudication de l'année 2022 aux acteurs du marché régional de la dette mais aussi de promouvoir la convention du marché secondaire du MTP », note Umoa-Titres dans un communiqué.

Focus pays Bénin - Côte d'Ivoire

La journée de ce mardi a été consacrée au Bilan de la 3^e édition des REMTP, au bilan de l'activité du Marché des Titres Publics sur l'année 2021 avec un focus sur les Obligations de Relance (OdR) et les Bons de Soutien et de Résilience (BSR) et à la situation macroéconomique au niveau de la zone UMOA. Bien entendu, l'un des moments les plus importants, sinon le plus est le Focus Bénin et Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire a été tout au long de l'année 2021, le plus grand mobilisateur du

MTP et le pays présente des bons indicateurs qui font de lui une bonne signature. C'est sans doute la raison pour laquelle ses sorties sur le marché de la dette sont souvent des succès. Le Bénin a également une bonne signature. Le pays a fait de nombreuses réformes qui lui ont permises de mobiliser d'importantes sommes sur le MTP au profit de son économie.

Les REMTP 2022 vont se poursuivre demain mercredi. La Guinée-Bissau et le Togo seront à l'honneur.

Zakari

Relations internationales

Le Togo pose désormais sa mallette diplomatique à Téhéran

Le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'étranger, le professeur Robert Dussey, est en visite à Téhéran. On sent que le Togo a désormais déposé sa mallette diplomatique en République islamique d'Iran.

Après la Turquie, le chef de la diplomatie togolaise part désormais à la conquête de l'Iran. Le professeur Robert Dussey y est d'ailleurs très bien accueilli. Il a été reçu par le président de la République islamique

d'Iran, Ebrahim Raïssi. « Au nom du président Faure Gnassingbé, je lui ai transmis les salutations du peuple togolais », a-t-il affirmé.

« Feuille de route gouvernementale,



Le professeur Robert Dussey (à gauche) en audience chez le président iranien

financements des projets (santé, énergie, mines, agriculture, infrastructures et construction etc...) au Togo, ont été au cœur de nos échanges », a ajouté le chef de la diplomatie togolaise. Des séances de travail ont également eu lieu avec des officiels iraniens.

TM



LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~

Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

Offre soumise à conditions.
Promo valable jusqu'au 06 février 2022.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg





Togocom

LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~



Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

Offre soumise à conditions.
Promo valable jusqu'au 06 février 2022.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg  